

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 19945

# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

RESAILLIANCE SERVICE - SERVICE JURIDIQUE  
40 rue Eugene Jacquet  
59700 Marcq en Baroeul

## **RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : FINOVAM GESTION

Numéro RCS : 810 733 824

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2015B01108

Adresse : parc Scientifique de la Haute Borne Park Plaza II 11 avenue de l'Harmonie  
59650 Villeneuve D Ascq

---

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal  
*du conseil de surveillance*

Date de l'acte : 13/06/2018


1 - Décision : Changement de président du conseil de surveillance

---

Ce dépôt reçu au greffe le 10/12/2018 a été enregistré par le greffier soussigné le 12/12/2018 sous le numéro 2018R019945 (2018 52461).

Délivré à Lille Métropole le 12 décembre 2018

Le Greffier,





# FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

\* \*

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 13 JUIN 2018

\* \*

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,  
LE TREIZE JUIN,  
A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE,**

Le Conseil de Surveillance de la société FINOVAM GESTION s'est tenu au siège social, en présence de l'équipe de gestion, sur convocation de son Président faite conformément aux statuts.

Participant par visio-conférence (article 17.4.1.3 (d) des statuts) :

- Monsieur Thierry DUJARDIN, représentant permanent de la société GROUPE IRD,
- Monsieur Philippe PRUVOT, représentant permanent de la société PICARDIE INVESTISSEMENT.

Participant par conférence téléphonique (article 17.4.1.3 (d) des statuts) :

- Monsieur Jean-Louis GUERIN, représentant permanent de la société FINORPA FINANCEMENT.

Il est ainsi constaté que la totalité des membres du Conseil de Surveillance participe à la présente réunion et qu'en application de l'article 17.4.1.3 (d) des statuts, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur François René LETOURNEUR, Président du Directoire,
- Madame Hélène CANNARD, Membre du Directoire,
- Monsieur Thomas BEXANT, Membre du Directoire,
- Monsieur Alexandre KORESSIOS, Membre du Directoire.

La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, n'est pas représentée.

Monsieur Thierry DUJARDIN est alors désigné par les membres du Conseil en qualité de Président de séance.

Monsieur le Président de séance demande au Conseil de bien vouloir autoriser la présence à la réunion de Monsieur Olivier SALLEZ, Directeur Administratif et Financier FINORPA, et de Monsieur Samuel KOROSEC, Juriste RESALLIANCE SERVICES, ce que l'ensemble des membres accepte ; Ce dernier remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de la société FINORPA FINANCEMENT dont le mandat est venu à expiration,
- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----
- Pouvoirs aux fins de formalités.
- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

## II - Renouvellement du mandat de Président du Conseil de Surveillance

Monsieur le Président de séance rappelle que le mandat de Président du Conseil de Surveillance de la société FINORPA FINANCEMENT, avec pour représentant permanent Monsieur Jean-Louis GUERIN, est venu à expiration ce jour à l'issue de la Décision Collective des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et que la société GROUPE IRD SA se porte candidate aux fins de la remplacer.

Monsieur Philippe PRUVOT déclare que la société PICARDIE INVESTISSEMENT n'est pas candidate.

Des échanges interviennent entre les membres du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité et conformément à l'article 17.4.1.2 (b) des statuts, désigne en qualité de nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de la société FINORPA FINANCEMENT, savoir :

- la société GROUPE IRD, société anonyme au capital de 44.274.913,25 euros, ayant son siège social au 40 rue Eugène Jacquet, MARCQ-EN-BAROEUL (59700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 456 504 877 RCS LILLE METROPOLE,

dont le représentant permanent est Monsieur Thierry DUJARDIN,

pour une durée expirant à l'issue de la Décision Collective des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Monsieur Thierry DUJARDIN indique qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni aucune interdiction, tant du chef de la société GROUPE IRD que de son propre chef à cette désignation.

Monsieur Thierry DUJARDIN préside alors la réunion en sa qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD, Président du Conseil de Surveillance.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

**IV - Pouvoirs aux fins de formalités**

Le Conseil de Surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir toutes formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président du Conseil de Surveillance et un autre membre.

**Le Président**  
**Pour la société GROUPE IRD**  
**Thierry DUJARDIN**



**Un autre membre**